



## Les Franciliens sont proches des services de base

La densité du territoire francilien rend les services de base facilement accessibles à l'ensemble de la population. Même dans les communes les moins denses, les Franciliens bénéficient de la proximité des villes pour l'accès aux services. Les Franciliens des communes à faible densité sont nettement moins confrontés à la pauvreté que dans les zones les plus denses.

Yann Caenen

L'Ile-de-France est la région française la plus urbanisée et la plus peuplée : plus d'une commune francilienne sur cinq a une densité importante, alors que cela concerne seulement une commune sur cent en province (*Définitions et méthode*). Plus de 80 % des Franciliens vivent dans cet espace urbain dense contre un quart en province. Les communes peu denses ou très peu denses, composant l'espace rural, représentent près de sept communes sur dix de la région francilienne (5 % de la population francilienne) contre neuf sur dix pour l'ensemble des autres régions (42 % de la population).

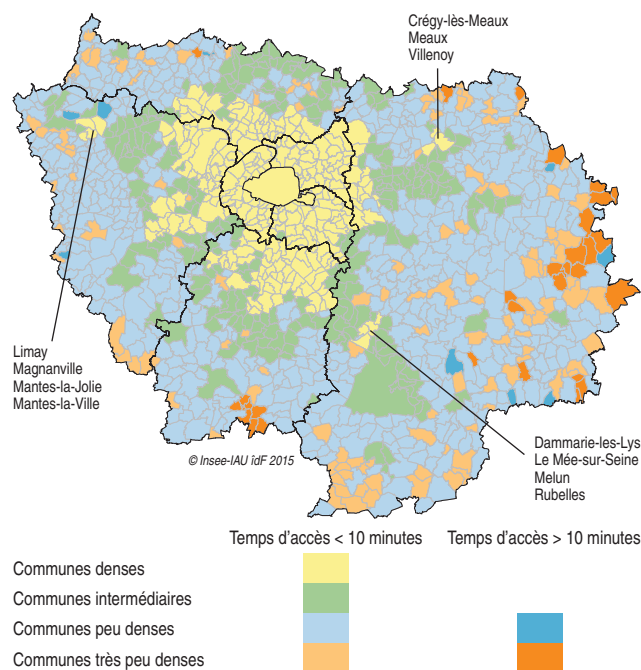
### En Ile-de-France, les habitants sont proches des services de base

Du fait de la densité du territoire, la population francilienne est proche des équipements de base, utiles dans la vie quotidienne (*figure 1*). Le temps maximum d'accès aux équipements par la route est, en 2013, de quatre minutes dans les communes très denses et de six minutes dans les communes de densité intermédiaire. Ainsi, pour 95 % de la population francilienne, ce temps d'accès ne dépasse pas six minutes. Il est un peu plus long dans les autres territoires de plus faible densité. Seules une quarantaine de communes, situées aux franges de la région, principalement dans l'est de la Seine-et-Marne et le sud de l'Essonne sont concernées par des temps d'accès supérieurs à dix minutes, soit 10 600 habitants franciliens sur un total de douze millions dans la région.

En province, la population vivant dans les communes à faible densité est plus éloignée des services de base : le temps d'accès est supérieur à dix minutes dans un dixième des communes peu denses et dans la moitié des communes très peu denses, cela concerne 4 % des habitants des autres régions métropolitaines. Ainsi, les 10 % des provinciaux les plus éloignés parmi ceux vivant dans des communes très peu denses mettent plus de treize minutes pour accéder aux équipements de base contre huit minutes dans la région capitale.

Les communes franciliennes à faible densité sont moins isolées qu'en province car elles jouxtent souvent des communes de densité intermédiaire, voire des communes très denses, qui couvrent une part conséquente de la région (plus d'un tiers de sa superficie), de son cœur jusqu'en grande couronne. Elles sont notamment proches de quelques communes plus excentrées mais relativement peuplées de grande couronne, mitoyennes de surcroît, comme par exemple Mantes-la-Jolie, Limay, Magnanville,

### 1 Les temps d'accès aux équipements de base dépassent rarement dix minutes en Ile-de-France



## 2 En Ile-de-France, les ménages des communes à faible densité sont moins pauvres

Du plus dense (1) à moins dense (4)	Niveau de vie 1 <sup>er</sup> décile	Niveau de vie médian	Niveau de vie 9 <sup>e</sup> décile	Taux de pauvreté à 60 %
<b>Ile-de-France</b>				
1	9 700	21 800	47 300	16
2	12 200	23 300	41 200	9
3	13 700	23 900	41 500	6
4	13 600	23 500	40 800	6
<b>Ensemble</b>	<b>10 100</b>	<b>22 200</b>	<b>46 100</b>	<b>15</b>
<b>Province</b>				
1	9 400	18 700	36 600	19
2	10 600	19 500	35 700	14
3	11 600	19 800	34 000	11
4	10 400	18 500	31 900	15
<b>Ensemble</b>	<b>10 600</b>	<b>19 400</b>	<b>35 100</b>	<b>14</b>

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Chav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012 et ERFS 2012

Mantes-la-Ville dans les Yvelines, Crégy-lès-Meaux, Meaux, Villenoy dans l'est, ou encore Rubelles, Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-les-Lys dans le sud de la Seine-et-Marne.

### Une moindre pauvreté dans l'espace rural d'Ile-de-France

Dans les communes peu denses et très peu denses, les ménages franciliens ont un niveau de vie médian supérieur à celui des ménages vivant dans des zones de plus forte densité (figure 2). Cette situation ne se vérifie pas en province où les revenus sont d'ailleurs plus homogènes. Dans la région, les écarts de revenus entre zones denses et peu denses sont encore plus marqués pour les ménages ayant les revenus les plus faibles. En Ile-de-France, le taux de pauvreté fluctue en 2012 dans une fourchette allant de 6 % dans l'espace rural à 16 % dans l'urbain dense. Cette situation est à relier à une proportion deux fois plus élevée, en zone dense, de ménages constitués d'une seule personne, potentiellement plus vulnérables que les ménages composés de couples. De plus, ces derniers sont plus souvent bi-actifs dans les zones rurales qu'en milieu dense (57 % contre 51 %).

La pauvreté est plus présente dans les zones rurales de province : le taux de pauvreté y est deux fois plus élevé que dans l'espace rural francilien. La population âgée de 15 à 64 ans y est moins fréquemment en emploi qu'en Ile-de-France (67 % contre 70 %). Par ailleurs, parmi les actifs occupés, la part des ouvriers est plus importante dans l'espace rural de province (26 % contre 18 %).

### En zone rurale, des cadres plus éloignés de leur lieu de travail

Trois Franciliens sur dix qui demeurent dans des communes peu denses et très peu denses travaillent à Paris ou en petite couronne. Cette part est de quatre sur dix pour les cadres. Ces actifs en emploi ont sans doute fait le choix de s'éloigner pour bénéficier d'un meilleur cadre de vie et de conditions de logement plus favorables. En effet, le prix du foncier a tendance à diminuer au fur et à mesure que l'on s'éloigne du cœur de la région. Ces actifs en emploi qui ne trouvent pas nécessairement tous les services près de leur domicile profitent probablement de ces commodités sur leur lieu de travail. ■

## Définitions et méthode

La **typologie européenne « Degré d'urbanisation »** est une classification urbain-rural conçue par la Commission européenne. Elle s'établit en deux temps : la densité de population est d'abord observée sur une grille de carreaux de 1 km de côté, puis les carreaux de densité dépassant certains seuils sont agrégés pour former des mailles qui définissent des zones d'urbanisation dense ou intermédiaire (espace urbain) ou des zones d'urbanisation peu dense (espace rural). Pour tenir compte de la diversité des espaces ruraux, l'Insee complète la nomenclature européenne en proposant un quatrième niveau de densité. Les quatre classes sont les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire, les communes peu denses et les communes très peu denses.

**Temps d'accès aux équipements** : ils sont calculés pour chaque commune et correspondent à la moyenne des temps d'accès à chacun des équipements d'un panier, situés ou non dans la commune. Ces temps d'accès sont calculés à partir du distancier Insee Métrix et représentent des temps de parcours par la route.

**Équipements du panier de base** : quatre paniers ont été définis par l'Insee, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile de France et le Commissariat général à l'égalité des territoires. Les équipements et services constituant le panier de base ont été retenus en fonction de leur proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Le détail des paniers est en ligne sur le site de l'Insee.

**Niveau de vie** : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

	Ile-de-France		Province		
	Nombre	%	Nombre	%	
<b>Espace urbain</b>					
1 - Dense	Communes	288	22,5	321	0,9
	Superficie (km <sup>2</sup> )	1 957	16,3	5 446	1,0
	Population	9 780 400	83,0	12 563 900	24,6
2 - Densité intermédiaire	Communes	260	20,3	2 740	7,8
	Superficie (km <sup>2</sup> )	2 316	19,3	41 670	7,8
	Population	1 383 500	11,7	16 869 000	33,1
<b>Espace rural</b>					
3 - Peu dense	Communes	576	45,0	19 388	54,8
	Superficie (km <sup>2</sup> )	6 270	52,1	302 125	56,4
	Population	581 300	4,9	18 970 600	37,2
4 - Très peu dense	Communes	157	12,3	12 899	36,5
	Superficie (km <sup>2</sup> )	1 489	12,4	186 106	34,8
	Population	41 100	0,3	2 575 600	5,1
<b>Ensemble</b>	<b>Communes</b>	<b>1 281</b>	<b>100,0</b>	<b>35 348</b>	<b>100,0</b>
	<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	<b>12 033</b>	<b>100,0</b>	<b>535 347</b>	<b>100,0</b>
	<b>Population</b>	<b>11 786 200</b>	<b>100,0</b>	<b>50 979 000</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Géographie 2012, recensement de la population 2012

### Insee Ile-de-France

1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

#### Directrice de la publication :

Sylvie Lagarde

#### Rédactrice en chef :

Christèle Rannou-Heim

#### Crédits photos :

Phovoir  
ISSN 2426-1262  
© Insee 2016

## Pour en savoir plus

- Barbier M., Levy D., Toutin G., « Des territoires plus ou moins éloignés des services de la vie courante », *Insee Première* n° 1579, janvier 2016.
- Aliaga C., Eusebio P., Levy D., « Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité », *La France et ses territoires*, Insee, avril 2015.

